

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Convocation le 19 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Fabrice COUTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était excusé:

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-7-1,
Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 3,

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Élection du Premier adjoint:

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10

Monsieur **Jean-Bernard BENAC** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

- Élection du Second adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10

Madame **Nelly VAN MARLE** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Deuxième adjointe au maire.

- Élection du Troisième adjoint:

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 9

Madame Florence TISSANDIE-VERGNE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième adjointe au maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 26 mai 2020
Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, le jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 29/05/2020
Le Maire, Raoul Debar

